Joliette

Nature
Travail
Culture

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Un budget 2024 responsable pour la Ville de Joliette

Joliette, le 11 décembre 2023 - Les membres du conseil municipal de la Ville de Joliette ont adopté, lors d'une séance extraordinaire, le budget 2024, totalisant 88,1M$. Un budget élaboré en souci du contexte économique actuel, visant à atténuer ses effets chez les citoyens, tout en maintenant une offre de services de qualité à la communauté.

Un budget de fonctionnement sain
La présente conjoncture économique, marquée par un IPC de 3,8% en date du 30 septembre 2023, n'est pas sans impact pour la Ville. Les dépenses totales augmentent de 5,9 M$ pour la prochaine année. De ce montant, 3,9 M$ sont destinés à l'achat d'électricité supplémentaire afin de répondre à la demande grandissante du territoire. L'inflation se traduit également par une hausse des quotes-parts versées à la MRC de Joliette et à la Sûreté du Québec pour services rendus. Certaines dépenses représentent quant à elles des engagements pris par le conseil municipal en 2023, comme le projet pilote pour l'embauche de quatre agents de sécurité à même l'équipe municipale.

« 2024 fera tout de même place à des initiatives attendues des citoyens. Entre autres, l'aménagement d'un espace nature au parc Pierre-Charbonneau et l'ajout d'un espace vert près des Moniales Bénédictines. On fait également référence à la bonification du secteur sportif Lépine-Frénette avec la construction d'un terrain de baseball et celle du parc des Dalles avec l'ajout de quatre terrains de pickleball, en plus d'un nouveau parc de planches à roulettes. La réfection de la rue Dugas, d'autres travaux de revêtements asphaltiques un peu partout sur le territoire, la poursuite des démarches pour la construction d'un centre aquatique et le développement de nouveaux projets culturels accessibles sont aussi sur la liste », mentionne le maire, Pierre-Luc Bellerose.

Taxes municipales
Malgré l'inflation, Joliette limite la hausse du taux de taxation à 2,9 % pour les immeubles résidentiels, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 59 $ pour une résidence unifamiliale. Quant aux services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles, ainsi qu'au réseau municipal d'aqueduc et

d’égout, ils ont été ajustés au coût réel, représentant un impact de 17$ sur le compte de taxes total.

Tous les détails du budget 2024 sont disponibles en ligne au www.joliette.ca.

- 30 -

Source : Noémie Laplante
Agente aux communications
noemie.laplante@ville.joliette.qc.ca | (450) 753-8000 ext. 4007